

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-898/SG/FP portant nomination, à titre intérimaire, du secrétaire permanent du Conseil de Gouvernement

n° 69-898/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
11 juin 1969

Numéro JO
n° 13 du 25/06/1969

Date du numéro
25 juin 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Pierre Billaut, attaché de 2° classe du cadre autonome de la France d'outre-mer, adjoint au Directeur des Finances et du Plan, est nommé, cumulativement avec ses fonctions et à titre intérimaire, pour compter du 11 juin 1969, secrétaire permanent du Conseil de Gouvernement pendant la durée de l'absence de M. Henri Sauvageot, titulaire d'un congé à passer en Métropole. M. Pierre Billaut percevra, pendant la durée de son intérim, l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par la décision n° 688/BPE du 8 mai 1965. Les dépenses résultant de la présente décision sont imputables au budget du Territoire.